



## Protocoles de sécurité dans les activités physiques de pleine nature

# Voile

## Contexte scolaire

Naviguer jusqu'à 2 milles d'un abri.

Côtier : naviguer entre 2 et 6 milles d'un abri.

## Avant - Recommandations

### Autorisations/Déclarations

Validation de l'espace de pratique par le chef d'établissement.

Convention partenariale avec la base nautique.

### Matériel, environnement, adaptation

Le secrétariat de la base transmet :

- le règlement et les consignes de sécurité de l'établissement (plan d'évacuation);
- le plan d'hébergement et l'organisation du planning d'activités pour chaque groupe de participants.

### Le responsable technique qualifié (RTQ) de la base transmet :

- la liste des encadrants en indiquant leurs diplômes et cartes professionnelles ;
- la liste des EPI (gilets de sauvetage en référence à la directive européenne (EN 393 et EN 395 pour les élèves de moins de 30 kg), matériel d'encadrement de sécurité (bateau moteur, VHF...) ;
- le nombre d'embarcations prévues par groupe d'élèves et par encadrant en fonction de la météo à venir (ceci sera réadapté quotidiennement).
- le dispositif de surveillance et d'intervention (D.S.I.) (Article A322-66 du code du sport) qui doit être affiché dans les clubs et qui mentionne :
  - le nom du (ou des) RTQ (ainsi que le nom de son remplaçant en cas d'absence);
  - le règlement intérieur, y compris les conditions de gestion des aléas, les limites autorisées de navigation et, le cas échéant, leur balisage ou délimitation naturelle ou artificielle, les zones interdites ou dangereuses avec mention de la nature du danger et, le cas échéant, les conditions susceptibles d'accentuer ou de créer un caractère de dangerosité, les zones réservées à d'autres usages ou communes avec d'autres usages ;
  - les numéros d'urgence des organismes de secours (pompiers, CROSS, SAMU, hôpitaux, postes de secours, médecins, ambulances, gendarmeries...).

### Le professeur doit :

- prévoir une séance de manipulation sur le bateau moteur avec l'utilisation de la VHF s'il doit encadrer (< à 6cv) ;
- réaliser un repérage du lieu de pratique : vents dominants, abris, hygiène ;
- prévoir un dispositif d'appel d'urgence (VHF ou téléphone).
- **Connaître en cas d'accident :**
  - la hiérarchisation pour gérer une situation d'urgence sans céder à la panique : élève visible ou invisible (sous voile ou coque), élève solidaire de son support ou en dérive seul ;
  - la hiérarchisation pour intervenir en cas d'embarcation qui dérive vers une zone de danger (rocher) ou dans une zone sans danger : sécuriser les élèves, sécuriser le matériel, informer et prévenir le RTQ ou les secours si besoin, intervenir, réparer.

## Élève navigateur

- Gilet de sauvetage
- Protection solaire (œil et peau)
- Lunettes de soleil au besoin
- Vêtement thermique ou étanche adapté

- Sifflet d'alerte pour chaque élève

## Pendant - Recommandations

Le professeur est le dernier maillon de la chaîne de contrôle.

- Vérifier l'équipement des élèves et l'effectif maximum autorisé sur l'eau selon le type d'embarcation.
- Énoncer les limites de la zone de navigation.
- Vérifier méthodiquement l'état du matériel confié et signaler toute anomalie.
- Adapter les vêtements à la météo et aux conditions de navigation.
- Se placer pour intervenir efficacement.
- Encourager les élèves à verbaliser leurs émotions pour identifier les peurs éventuelles et rassurer les élèves, réajuster éventuellement les équipages et s'assurer que tout le monde s'engage dans un décalage optimal en terme de prise de risque/appréhension/sécurité.
- Éduquer à l'esprit « voile » et à l'essentiel « Partir-Revenir » en toute sécurité (adaptation de l'équipement spécifique et vestimentaire, du matériel et taille de voile, de la zone de navigation et de l'équipage).
- Adapter le matériel : la grandeur de voile en fonction d'un état physique et/ou psychologique, des conditions météorologiques et d'un niveau de pratique.
- Fourchette de taille de voile proposée par l'encadrant.

Sur l'eau : pour les élèves et le professeur

- Communiquer et rester vigilant mutuellement de manière constante, rester visible et accessible, maîtriser le langage commun, maîtriser les techniques de dessalage, déterminer en tant que partenaire, son degré d'intervention lors d'un dessalage : alerte, aide ou assistance); construire un vocabulaire spécifique et connaître et reconnaître les dangers, obstacles et difficultés du milieu pour adopter les conduites sécuritaires, respecter les consignes.
- Connaître les contenus d'enseignement pour prévenir en cas d'accident (différencier des signaux de détresse et le geste d'appel du professeur).
- Connaître les manipulations et le placement de l'embarcation pour être remorqués.
- Savoir comment redresser leur embarcation désalée en toute sécurité.
- S'alimenter et s'hydrater en fonction du projet de navigation.
- Adapter la taille de la voile au regard des conditions de vent.

## Après - Recommandations pour tous les espaces utilisés

- Le professeur identifie les progrès et les points de vigilance.
- Il signale tout nouvel obstacle ou danger potentiel sur les sites fréquentés.
- Il vérifie l'état et l'entretien du matériel utilisé.
- Il alerte en cas de casse ou de problème matériel.
- Il réajuste le matériel selon les ressources des élèves (motrices et affectives).  
L'embarcation constitue une variable didactique forte.